



Paris, le 9 septembre 2010

**Communiqué**

**Sibeth Ndiaye,**

Secrétaire nationale à la petite enfance

## **Toujours plus d'enfants pauvres en France**

Dans son rapport sur la Sécurité sociale 2010 rendu public hier, la Cour des comptes s'alarme du manque d'efficacité des aides destinées aux familles monoparentales, lesquelles sont avant tout des femmes seules avec enfant.

Le nombre de familles monoparentales a explosé depuis quarante ans. Aujourd'hui, près de 3 millions d'enfants sont concernés mais de manière très inégale sur le territoire. Davantage victimes du chômage et du travail à temps partiel subi, ces familles sont particulièrement exposées à la précarité : **le taux de pauvreté des enfants vivant dans une famille monoparentale approche ainsi les 40%.**

Les différents dispositifs de la politique familiale (mesures fiscales, minima sociaux et prestations familiales), complexes mal coordonnés, rarement évalués, ne bénéficient qu'aux familles « les plus aisées ». Surtout, au-delà des transferts et prestations destinées à lutter contre la pauvreté, rien n'est fait pour encourager le retour à l'emploi des mères de famille.

**Le Parti socialiste demande que la pauvreté infantile fasse l'objet d'une réflexion globale. Un service public de la petite enfance** doit être mis en place à la fois pour offrir à chaque famille un mode de garde adapté, pour libérer les parents dans leur recherche d'emploi et pour combattre les inégalités dès le plus jeune âge.